

Consultation sur le véhicule autonome : quels enseignements ?

Après 6 mois d'une consultation inédite, ce sont plus de **1 000 citoyens** qui ont donné leur avis sur le véhicule autonome et sur ses enjeux en termes de réglementation, d'assurance, d'éthique, d'entretien, etc.

Les principaux enseignements permettent de cerner la vision des consommateurs, de déterminer les leviers de leur acceptabilité et pourraient dessiner le contour de ce qui pourrait être le futur « **Code de la route des robots** ».

Consultation sur le véhicule autonome

LA VISION DU CONSOMMATEUR



À propos de la consultation

Portée par un groupe d'experts dirigés par **Maître Jean-Baptiste le Dall (avocat et Docteur en droit), l'Automobile Club Association et le MAP (L'observatoire des experts de la mobilité)**, la consultation a été lancée en juin 2019 pour une période de 6 mois. Elle a permis de donner la parole aux usagers qui ont assez rarement l'occasion de s'exprimer sur le sujet.

Le concept :

Un sondage en ligne de 80 questions abordant tous les sujets cruciaux liés aux véhicules autonomes (réglementation, entretien, intelligence artificielle, éthique, assurance, etc.).

Les objectifs :

- Sensibiliser le grand public à des problématiques aujourd'hui encore très abstraites.
- Cerner les attentes et les craintes des conducteurs français et plus globalement des citoyens pour identifier les leviers de l'acceptabilité de ces évolutions à venir.
- Poser le contour de ce qui pourrait être le futur « Code de la route des robots » qui répondrait au besoin de normes exprimé par les citoyens consultés. Loin d'un rôle d'accompagnateur passif de l'innovation, la réglementation et ses nécessaires mutations pourront contribuer à une meilleure compréhension, préparation et adhésion des consommateurs au nouvel écosystème de la mobilité de demain.